

CPGE. Une efficacité moyenne

3^{ème} chronique sur les points forts et faibles des CPGE

La classe préparatoire aux grandes écoles est a priori “LA” filière d’excellence parce elle est “LA” filière sélective : elle **opère en effet une triple sélection**, une sélection scolaire (elle recrute les meilleurs bacheliers), sociale (elle recrute peu de bacheliers issus des classes populaires), géographique (26% des lycées avec CPGE sont localisés à Paris ou en Ile-de-France). Lire la **[première chronique de ce blog sur les CPGE](#)**.

L’efficacité des CPGE ne peut être qualifiée d’excellente. Certes, elles conduisent une majorité de leurs élèves aux grandes écoles (c’est le cas pour les CPGE scientifiques, économique et commerciales, c’est très loin d’être le cas pour les prépas littéraires), mais elles n’y conduisent pas la totalité. Il ne semble pas que ce soit dû à un manque de places dans ces écoles, sauf peut-être pour les prépas littéraires. On pourrait bien sûr dire que la vocation des CPGE n’est pas de conduire tous leurs élèves vers les grandes écoles, **mais alors il serait logique d’en changer la dénomination**. **[Lire la deuxième chronique de ce blog sur les CPGE](#)**.

Cette troisième et dernière chronique analyse **l’efficacité des CPGE** (efficacité = rapport entre les ressources consommées et les résultats). Elle peut être **qualifiée de fort moyenne**, en ce sens que c’est une **filière fort coûteuse, trop coûteuse par rapport aux résultats atteints** : la majorité des élèves intègrent une grande école, mais la moitié seulement l’intègre en deux ans (50% d’accès en 2 ans pour les élèves des classes scientifiques, 61% pour ceux des classes économiques et commerciales, 14% pour ceux des classes littéraires). **Les élèves qui intègrent en 3 ans entraînent une année de dépense supplémentaire**.

Les ressources mobilisées par les CPGE sont de trois types. 1. Les moyens financiers affectés par la puissance publique 2. Ceux assumés par les familles. 3. Le surinvestissement en temps requis des élèves.

[Un coût financier élevé pour les finances publiques \(Etat et collectivités territoriales\)](#). La dépense moyenne par étudiant inscrit dans le supérieur a été de **10.790 euros en 2008** (chiffres provisoires) (**[cliquer ici](#)**). Elle est la plus élevée **dans les CPGE (14.510 euros)**, puis dans les STS (13.220 euros). Elle n’est que 9.400 euros dans les universités. En 2002, la dépense par élève de CPGE (un peu moins de 16.000 euros) était presque deux fois plus élevée que pour un étudiant universitaire (8.000 euros). Diminution de la dépense en CPGE, augmentation en université ? Très difficile de l’affirmer dans la mesure où la série statistique a été modifiée en 2006 : les dépenses pour la recherche et pour les étudiants des IUT ont été incluses dans la dépense des universités, ce qui a fait progresser, mécaniquement, la dépense par étudiant universitaire et diminuer la dépense par élève de CPGE. Il n’en demeure pas moins qu’en 2008 la dépense par élève de CPGE demeure supérieure de 54% à celle d’un étudiant universitaire.

La prise en compte de la dépense annuelle par étudiant de CPGE est insuffisante. Il faut en effet tenir compte du fait que des élèves mettent 3 ans pour intégrer une grande école. **Il faudrait en effet calculer la dépense globale entraînée par le passage d'un élève par une CPGE.** Il faut aussi tenir compte des réorientations après la 1^{ère} ou la 2^{ème} année : dans ce cas, la dépense élevée n'a pas atteint son but. On peut appeler cela : un **gaspillage relatif de l'argent public.**

Un coût élevé pour les familles. Il n'existe que des données indirectes pour estimer ce coût : elles sont issues de l'enquête **"Conditions de vie des étudiants"** de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE). Première dépense pour les familles : celle du logement (chapitre de **Ronan Vourc'h, "La question du logement"**, dans l'ouvrage, Les étudiants en France, 2009). L'auteur rappelle que les CPGE sont situées majoritairement dans les lycées des villes de plus de 200.000 habitants (71,2% des élèves de CPGE étudient dans ces villes dont 15,4% à Paris). Ces villes sont pénalisantes pour ces étudiants et leurs familles car elles sont confrontées à un **"coût plus élevé du logement et à une rareté de l'offre"**, en particulier en cité universitaire.

Se glissent ici d'autres inégalités sociales dont on parle moins. **La concentration géographique des CPGE** dans les grandes villes, induisant un coût du logement élevé, **dissuade vraisemblablement les élèves des classes populaires d'intégrer une CPGE.** Les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures connaissent moins le problème de logement : on sait en effet qu'il y a une surreprésentation de cette catégorie socioprofessionnelle dans la population des grandes villes (leurs enfants vivent chez eux ; ce sont des "cohabitants").

Le gouvernement et les collectivités territoriales ont bien conscience de ce problème. **Ils annoncent régulièrement la création de davantage d'internats d'excellence.** Un élève de CPGE sur cinq est accueilli dans un internat (Lemaire, op. cité). En 2006, le loyer mensuel moyen (les étudiants habitant chez leurs parents étant exclus) était de 388 euros. En cité U, il était de 254 euros ; 285 euros en internat. **Les étudiants boursiers sont prioritaires pour accéder à l'internat** ; mais toutes les places d'internat ne sont pas occupées par eux. La dépense peut paraître trop élevée à leurs familles (ces boursiers rentrent loger alors chez leurs parents, au prix de temps de transport qui peuvent être importants). **Des élèves de CPGE, issus des classes sociales favorisées, occupent donc des places d'internat,** pour un coût moins élevé que le coût habituel du marché !

2^{ème} dépense assumée par les familles : la nourriture, les transports, et autres. Cette dépense existe et ne peut pas être "compensée" par un revenu de leurs enfants. Les élèves des classes populaires inscrits en CPGE n'ont pas le temps de faire des petits boulots pour contribuer au financement de leurs études (voir infra : les conditions d'études).

3^{ème} dépense assumée par les familles : les cours de préparation aux concours qui font la joie financière des officines privées. Il va sans dire que l'accès à de tels cours est un autre marqueur d'inégalités sociales. Les enfants des familles populaires ne peuvent facilement y accéder, sauf si leurs familles "font des sacrifices" sur d'autres dépenses.

Une dépense en temps et en énergie élevée pour les étudiants. Selon Lemaire (2008), une minorité importante des élèves de CPGE signale des difficultés au cours de leurs études: **surtout des difficultés à s'organiser** (signalées par 47% des élèves) et à suivre (40%) - taux plus important encore dans la filière scientifique. Les difficultés personnelles (19%), matérielles (16%), financières (10%) sont signalées davantage par les élèves de 1^{ère} année (respectivement 20%, 22%, 28%).

L'enquête "Conditions de vie" de l'OVE donne des informations sur les conditions d'études. **Ronan Vourc'h**, dans le chapitre "**Des vies diversement studieuses**", fait état des temps de travail. **Les élèves de CPGE ont**, parmi les étudiants du supérieur, **la durée hebdomadaire du travail la plus longue : 58 heures en moyenne**, soit 34 heures d'enseignement et 24 heures de travail personnel. Ce sont les étudiants d'université en lettres et en sciences humaines qui déclarent la durée hebdomadaire moyenne de travail la plus courte (15 heures de cours et 13 heures de travail personnel).

Eu égard aux étudiants des toutes les autres filières d'enseignement supérieur, ce sont **les étudiants de CPGE qui sont les plus assidus aux cours** (93% déclarent ne jamais manquer un cours), **et au final les plus insatisfaits de leur rythme de vie** : c'est le cas de 85% d'entre eux. Ils ne peuvent évidemment que très difficilement prendre le temps pour faire un travail rémunéré (**84% d'entre eux ne déclarent aucune activité** rémunérée au cours de l'année, 61% en moyenne pour l'ensemble des étudiants).

Ne cachons pas que ce sont **les élèves de CPGE**, eu égard à tous les autres, qui **sont les plus satisfaits de la disponibilité de leurs enseignants** (74%), de l'utilité et de la cohérence des enseignements (63%), de l'entraide au sein de la population étudiante (62%), de l'aménagement de l'emploi du temps et de l'organisation des cours (56%). A noter que les taux d'insatisfaits ci-dessus sont loin d'être négligeables. 3 élèves sur 4 sont insatisfaits de l'information sur l'orientation et les débouchés. Quant aux stages et aux séjours à l'étranger pour les études, il ne peut en être sérieusement question.

Le bilan de l'efficience, des moyens mobilisés eu égard aux résultats atteints. Les CPGE exigent beaucoup trop de moyens (dépenses élevées de l'Etat et des collectivités territoriales et des familles, investissements élevés imposés aux élèves). **Ces dépenses révèlent des inégalités sociales** autres que celles des inégalités d'accès : il ne faut pas les oublier quand on fait le bilan des CPGE.

Estimation de la performance globale : une efficacité qui n'est pas excellente, une efficience qui est moyenne. Il est temps de s'interroger sur l'existence même des CPGE et de réfléchir à la **création de 500 Instituts d'Enseignement supérieur**. Les chroniques à venir vont poursuivre l'argumentation...

LEMAIRE Sylvie (2008), "Disparités d'accès et parcours en classes préparatoires", DEPP, *Note d'information*, 08.16, mars.

GRUEL Louis, **GALLAND** Olivier, **HOUZEL** Guillaume (eds.) (2009), **Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse**. Presses universitaires de Rennes, Collection Le sens social, 427 pages.